

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Occitanie

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Régional

**SERVICE GESTIONNAIRE :** DREETS OCCITANIE - Service FSE

**CODE ET INTITULE :** OCCIAGD1708 OCCI2025\_DREETS\_P3\_OSG: Mutation économiques

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

3.g Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

#### CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Peut répondre à cet appel à projets toute personne morale de droit public ou privé susceptible de proposer un projet d'intérêt général relevant de son champ d'intervention, en lien avec la thématique de l'appel à projet.

Le présent appel à projets s'adresse aux bénéficiaires (opérateurs) suivants :

Collectivités territoriales ;

Structures associatives ;

Branches professionnelles ;

Entreprises ;

Chambres consulaires ;

Maisons du travail saisonnier ;



Partenaires sociaux.

Les associations et fondations devront présenter le contrat d'engagement républicain (article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021). Toutefois, les associations actuellement titulaires d'un agrément de l'État ainsi que les associations et fondations déjà reconnues d'utilité publique sont présumées respecter les principes inscrits dans le contrat d'engagement républicain.

Les porteurs de projets constitués en consortium ne sont pas autorisés à candidater.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 3 500 000 €**

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 09/07/2025**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30/09/2025**

#### **DESCRIPTION ET CONTEXTE :**

Afin de répondre aux enjeux sociétaux liés à l'emploi, le socle européen des droits sociaux prévoit que chaque citoyen « *a droit à un enseignement inclusif et de qualité, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie afin de conserver et d'acquérir des compétences permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions du marché du travail* ».

Depuis 2020, le marché du travail européen a dû successivement faire face à deux crises majeures : la crise sanitaire et la crise énergétique. Ces crises ont eu de nombreuses conséquences : impact économique, social, managérial entraînant des tensions sur le marché du travail.

Ces transitions transforment en profondeur le marché du travail, avec la création de nouveaux emplois et l'évolution des métiers, générant ainsi de nouveaux besoins en accompagnement pour les entreprises et les actifs, ainsi que pour les demandeurs d'emploi.

Du côté des entreprises, ces évolutions du marché du travail les incitent à mettre en place des actions visant à maintenir les compétences de leurs salariés, afin de les adapter aux évolutions du marché tout en adaptant leurs activités afin de préserver leur compétitivité.

Dans ce contexte, de nombreux dispositifs sont déployés avec pour ambition de répondre, à la fois à l'adaptation des compétences et permettre aux entreprises d'anticiper ces changements. C'est ainsi qu'en 2023 avec l'adoption de la loi plein emploi, les pouvoirs publics visent notamment à améliorer la coordination entre les différents acteurs du Réseau pour l'Emploi afin de renforcer la réponse aux besoins des employeurs tout en s'adaptant à la réalité des territoires.

Au niveau régional, ces enjeux sociétaux pour l'emploi sont pris en compte dans le Programme National du FSE+ et pour la période de programmation FSE + 2021-2027, le Préfet de la région Occitanie par délégation, est chargé de mettre en œuvre les crédits du Fonds Social Européen + du volet Occitanie du « *Programme National FSE+ (PN FSE+) Emploi – Inclusion – Jeunesse - Compétences* », dont l'autorité de gestion est la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail, de la santé, des solidarités et des familles.



Sous l'autorité du Préfet de région, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) met en œuvre les crédits FSE + du volet régional précité dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités européennes et nationales.

La déclinaison du PN FSE+ en Occitanie s'articule autour de six priorités, dont trois majeures :

1. Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables / ou des exclus ;
2. Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative ;
3. Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.

Trois autres priorités visent à promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain, procurer une aide matérielle aux plus démunis, et enfin favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants.

Le présent appel à projet lancé par la DREETS Occitanie s'inscrit dans la priorité n°3 : Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations. Plus précisément, il s'inscrit dans l'objectif spécifique G (OS G) : Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle.

**THÈME** : Mutation Economiques

